

RCS : DOUAI

Code greffe : 5952

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de DOUAI atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2012 B 00746

Numéro SIREN : 789 795 713

Nom ou dénomination : V D B

Ce dépôt a été enregistré le 08/03/2018 sous le numéro de dépôt 571

Duplicata
GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
de Douai

66 rue Saint Julien - BP 829
59508 DOUAI CEDEX
Tél : 0 891 01 11 11 - Fax : 03 27 88 40 49
www.infogreffe.fr/www.greffe-tc-douai.fr

RECEPISSE DE DEPOT

EXCO-DOUAI

Parc d'activités de l'Ermitage
59552 LAMBRES LEZ DOUAI

V/REF :

N/REF : 2012 B 746 / 2018-B-571

Le greffier du tribunal de commerce de Douai certifie qu'il a reçu le 06/03/2018,

les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le 31/07/2017.

Concernant la société

V D B

Société par actions simplifiée

10 rue du 11 Novembre

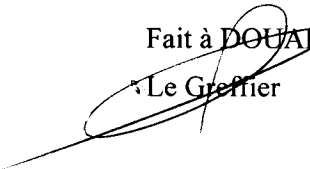
59552 Lambres lez Douai

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2018-B-571 le 08/03/2018

R.C.S. DOUAI 789 795 713 (2012 B 746)

Fait à DOUAI le 08/03/2018,

Le Greffier



103/2259

1213246
13521

- 8 MARS 2018

VDB

Société Par Actions Simplifiée au capital de 1 892 000 Euros

Siège social : 10 rue du 11 Novembre

59552 LAMBRES LEZ DOUAI

789 795 713 RCS DOUAI

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 JUILLET 2017

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 26 JANVIER 2018

Madame, Monsieur,

Je vous ai réunis en assemblée générale ordinaire annuelle pour vous rendre compte de l'activité de notre société et des résultats de ma gestion durant l'exercice clos le 31 juillet 2017 et pour soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Votre commissaire aux comptes vous donnera dans son rapport toutes informations quant à la régularité des comptes qui vous sont présentés.

De mon côté, je suis à votre disposition pour vous donner toutes précisions et tous renseignements complémentaires qui pourraient vous paraître opportuns.

Je reprends ci-après, successivement, les différentes informations telles que prévues par la réglementation.

Situation et activité de la société au cours de l'exercice

La situation de la société à la clôture de l'exercice écoulé apparaît dans le tableau ci-dessous, qui résume le bilan et souligne les variations intervenues dans les comptes depuis l'exercice précédent :

BILAN Durée	31/07/2017 12 mois	31/07/2016 12 mois	Ecart %
BILAN ACTIF			
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val. similaires	10 000	10 000	0.00
Total des immobilisations incorporelles	10 000	10 000	0.00
Installations techniques, matériel et outillage industriel	528	693	-23.79
Autres immobilisations corporelles	21 900	24 199	-9.50
Total des immobilisations corporelles	22 429	24 892	-9.90
Autres participations	2 116 900	2 116 650	0.01
Autres immobilisations financières	32 000	32 000	0.00
Total des immobilisations financières	2 148 900	2 148 650	0.01
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	2 181 329	2 183 542	-0.10
ACTIF CIRCULANT			
Stocks et en-cours	81 342	56 117	44.95
Clients et comptes rattachés	125 814	82 798	51.95
Autres créances	193 666	156 304	23.90
Créances	319 481	239 102	33.62
Disponibilités	15 367	20 724	-25.85
Total des disponibilités hors charges constatées d'avance	15 367	20 724	-25.85
Charges constatées d'avance	22 197	22 521	-1.44
TOTAL ACTIF CIRCULANT	438 387	338 463	29.52
TOTAL ACTIF	2 619 716	2 522 006	3.87
BILAN PASSIF			
CAPITAUX PROPRES			
Capital social	1 892 000	1 892 000	0.00
Réserve légale	2 612	906	188.36
Autres réserves	38 825	6 413	505.42
RESULTAT DE L'EXERCICE	31 342	34 118	-8.14
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	1 964 778	1 933 436	1.62
AUTRES FONDS PROPRES			
Emprunts et dette auprès d'établissements de crédit	59 149	101 979	-42.00
Emprunts et dettes financières diverses	339 993	320 866	5.96
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	166 463	104 349	59.53
Dettes fiscales et sociales	60 020	34 579	73.58

Autres dettes	6 813	7 464	-8.73
Produits constatés d'avance	22 500	19 333	16.38
TOTAL DETTES	654 937	588 569	11.28
TOTAL PASSIF	2 619 716	2 522 006	3.87

L'activité de la société au cours de l'exercice se trouve résumée dans le tableau qui suit, regroupant les postes les plus significatifs du compte de résultat, ainsi que leur évolution par rapport à l'exercice précédent :

COMPTE DE RESULTAT Durée	31/07/2017 12 mois	31/07/2016 12 mois	Ecart %
Chiffre d'affaires net (hors taxes)	875 354	520 510	68.17
Production stockée et immobilisée		13 272	-100.00
Coût des achats et charges externes	521 221	352 324	47.94
VALEUR AJOUTEE	354 134	181 457	95.16
Impôts, taxes et versements assimilés	9 083	5 559	63.40
Charges de personnel	288 009	126 167	128.28
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	57 041	49 731	14.70
Reprise sur amortissements et provisions, transfert de charges	4 140	4 140	0.00
Autres produits	34	2	NS
Dotations aux amortissements et provisions	5 348	2 320	130.56
Autres charges	43	71	-38.93
RESULTAT D'EXPLOITATION	55 824	51 483	8.43
Résultat financier	-20 147	-17 365	-16.02
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	35 677	34 118	4.57
Résultat exceptionnel	-82		100.00
Impôt sur les bénéfices	4 253		100.00
RESULTAT NET COMPTABLE	31 342	34 118	-8.14

Ainsi que vous pouvez le constater, l'activité réalisée au cours de l'exercice écoulé se traduit par un chiffre d'affaires qui s'est élevé à 875 354 € contre 520 510 € pour l'exercice précédent, soit une progression de 68.17 %.

Le total des charges d'exploitation ressort à 823 704 €, après dotation aux provisions et amortissements pour 5 348 €.

La masse salariale globale, y compris les charges sociales, est passée de 126 167 € à 288 009 €.

Le résultat d'exploitation ressort à 55 824 € contre 51 483 € pour l'exercice précédent, marquant une progression de 8.43 %.

Le résultat financier, d'un montant de -20 147 €, contre -17 365 € pour l'exercice précédent, permet de dégager un résultat courant avant impôt de 35 677 €, contre 34 118 € au 31 juillet 2016.

Le résultat exceptionnel s'élève à un montant de -82 €, contre 0 € pour l'exercice précédent.

L'impôt sur les bénéfices de l'exercice s'élève à une somme de 4 253 €.

Compte tenu des produits et charges de toutes natures, l'activité de l'exercice écoulé se traduit ainsi par un résultat bénéficiaire de 31 342 €, représentant 3.58 % du chiffre d'affaires hors taxes.

Ce résultat se trouve en régression de -8.14 % par rapport à celui de l'exercice précédent, qui se manifestait par un bénéfice de 34 118 €, soit 6.55 % du chiffre d'affaires.

Investissements

Au cours de l'exercice, des investissements ont été réalisés pour un montant de 3 134,60 € s'analysant comme suit :

Matériel de transport	2 884,60 €
Autres participations (souscription BCV)	250,00 €

Crédit d'impôt compétitivité emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 1 408 euros a été porté au crédit du compte 649 – Charges de Personnel – CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation.

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2016 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera remboursé.

Dettes fournisseurs

Nous vous présentons la décomposition du solde des dettes à l'égard des fournisseurs par date d'échéance (C.Com. Art. L. 441-6-1 et D. 441-4 ; LME art. 24-II) pour les deux derniers exercices :

Les dettes fournisseurs au 31 juillet 2017 s'élèvent à 166 463,09 euros et se décomposent comme suit :

Dettes fournisseurs : 149 246,50 €

Factures non parvenues : 17 216,59 €

Les dettes fournisseurs par échéance sont ventilées comme suit :

Clôture	Total des dettes échues à la date de clôture	Dettes à échoir			
		Dettes dont l'échéance est inférieure à 30 jours	Dettes dont l'échéance est comprise entre 30 et 45 jours	Dettes dont l'échéance est comprise entre 45 et 60 jours	Dettes dont l'échéance est supérieure à 60 jours
31/07/2016	92.442 €	-€	92.442 €	-€	-€
31/07/2017	149 246,50€	-€	149 246,50€	-€	-€

Retard de paiement au cours de l'exercice

Nous vous présentons les retards de paiement clients (C.Com. Art. L. 441-6-1 et D. 441-4).

Clôture	Total des dettes échues à la date de clôture	Dettes à échoir	
		Dettes dont l'échéance est inférieure à 30 jours	Dettes dont l'échéance est comprise entre 30 et 60 jours
31/07/2017	27 214,24 €	11 889,20 €	15 325,04 €

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Relativement satisfaits des résultats de l'exercice écoulé, nous allons cependant porter tous nos efforts au développement de notre chiffre d'affaires, tout en restant très attachés au maintien à un juste niveau des frais fixes de structure et en surveillant au mieux le suivi des règlements.

Au cours du prochain exercice, la filiale BCV adoptera l'enseigne Beers & Co.

Le montant des redevances de marque, ainsi que les ventes devraient augmenter au cours de l'exercice 2017/2018.

Evénements importants intervenus depuis la clôture de l'exercice

Rien de semble devoir être signalé à ce sujet.

Activité de la société en matière de recherche et développement

Notre société n'a pas comptabilisé de frais de cette nature au cours de l'exercice écoulé.

Prise de participations au sein de BCV

La société VDB a pris des participations au sein de la société BCV, société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros, sise 10 rue du 11 novembre, 59552 LAMBRES LEZ DOUAI, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de DOUAI, sous le numéro 824 070 874. L'activité est exploitée à VALENCIENNES, 2 place Thierry Hautclocq 59300 VALENCIENNES.

La société VDB détient 34 % du capital.

Activité et résultats de notre filiale

Je vous présente ci-après les renseignements concernant notre filiale :

Société : ABIL

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

- Capital social	130 000 €
- Nombre de parts existantes	1 300
- Nombre de parts possédées par notre société	1 300
- Chiffre d'affaires hors taxes	2 205 663 €
- Résultat avant impôt et charges calculées (amortissements et provisions).	61 315 €
- Impôts sur les bénéfices	-
- Résultat après impôts et charges calculées (amortissements et provisions)	19 559 €
- Résultat distribué	-

Activité et résultats de nos sous-filiales

Je vous présente ci-après les renseignements concernant nos sous-filiales :

Société : BEERS & CO LILLE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

- Capital social	60 000 €
------------------	----------

- Nombre de parts existantes	6 000
- Nombre de parts possédées par notre société <u>ABIL</u>	4 200
- Chiffre d'affaires hors taxes	977 175 €
- Résultat avant impôt et charges calculées (amortissements et provisions).	68 299 €
- Impôts sur les bénéfices	-
- Participation des salariés due au titre de l'exercice	-
- Résultat après impôts et charges calculées (amortissements et provisions)	- 39 573 €
- Résultat distribué	-

Société : BEERS & CO WASQUEHAL

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

- Capital social	60 000 €
- Nombre de parts existantes	6 000
- Nombre de parts possédées par notre société <u>ABIL</u>	4 200
- Chiffre d'affaires hors taxes	1 719 898 €
- Résultat avant impôt et charges calculées (amortissements et provisions).	120 763 €
- Impôts sur les bénéfices	-
- Participation des salariés due au titre de l'exercice	-
- Résultat après impôts et charges calculées (amortissements et provisions)	- 25 027 €
- Résultat distribué	-

Société : STAR

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

- Capital social	60 000 €
- Nombre de parts existantes	6 000
- Nombre de parts possédées par notre société <u>ABIL</u>	4 200
- Chiffre d'affaires hors taxes	1 691 323 €
- Résultat avant impôt et charges calculées (amortissements et provisions).	75 758 €
- Impôts sur les bénéfices	10 267 €
- Participation des salariés due au titre de l'exercice	-
- Résultat après impôts et charges calculées (amortissements et provisions)	47 067 €

- Résultat distribué -

Activité des sociétés dans lesquelles nous possédons une participation

Société : BCD

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

- Capital social	60 000 €
- Nombre de parts existantes	600
- Nombre de parts possédées par notre société	150
- Chiffre d'affaires hors taxes	997 066 €
- Résultat avant impôt et charges calculées (amortissements et provisions).	136 849 €
- Impôts sur les bénéfices	21 921 €
- Participation des salariés due au titre de l'exercice	-
- Résultat après impôts et charges calculées (amortissements et provisions)	81 133 €
- Résultat distribué	-

Société : PASSION 356

Exercice du 01/10/2015 au 30/09/2016

- Capital social	7 500 €
- Nombre de parts existantes	100
- Nombre de parts possédées par notre société	33
- Chiffre d'affaires hors taxes	444 884 €
- Résultat avant impôt et charges calculées (amortissements et provisions).	- 154 916 €
- Impôts sur les bénéfices	-
- Participation des salariés due au titre de l'exercice	-
- Résultat après impôts et charges calculées (amortissements et provisions)	- 161 080 €
- Résultat distribué	-

Société : PASSION 356

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

- Capital social	7 500 €
- Nombre de parts existantes	100
- Nombre de parts possédées par notre société	33
- Chiffre d'affaires hors taxes	609 640 €

- Résultat avant impôt et charges calculées (amortissements et provisions).	- 106 485 €
- Impôts sur les bénéfices	-
- Participation des salariés due au titre de l'exercice	-
- Résultat après impôts et charges calculées (amortissements et provisions)	- 107 729 €
- Résultat distribué	-

Proposition d'affectation du résultat

Ainsi que vous pouvez le constater, déduction faite de toutes charges et de tous amortissements, les comptes qui vous sont présentés font ressortir un bénéfice de 31 342,09 €, que je vous propose d'affecter de la manière suivante :

- au compte « Réserve légale »,	1 567,10 €
sur le compte "Autres Réserves" un montant de	29 774,99 €
qui ressortira ainsi à 68 599,74 €	

Rappel des dividendes antérieurement distribués

Pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, je vous rappelle qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, depuis la constitution de la société.

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, je vous demande enfin d'approuver les dépenses et charges visées à l'article 39, 4 dudit code, qui s'élèvent à un montant global de 2 363 euros et s'analysent en amortissements excédentaires.

Je vous communique, conformément aux dispositions de l'article 223 quinquies du Code général des impôts, les chiffres globaux relatifs aux dépenses visées à l'article 39, 5 dudit code :

Taxe sur les voitures particulières des sociétés	753 euros
Amendes et pénalités	82 euros

Administration et contrôle de la société

Il est précisé qu'aucun mandat n'est arrivé à expiration.

Détention du capital social par les salariés

Conformément à l'article L.225-102 du Code de commerce, je vous précise que le personnel salarié de la société ne détient pas de participation dans le capital de la société à la date de clôture de l'exercice.

Je vous indique également que les actionnaires devront se prononcer sur une augmentation de capital réservée aux salariés dans les deux situations suivantes :

- ⇒ Lors de toute augmentation de capital en numéraire (obligation permanente).
- ⇒ Tous les 3 ans lorsque les actions détenues par le personnel de la société représentent moins de 3 % du capital (obligation périodique).

L'alinéa 2 de l'article L. 225-129-6 du Code de commerce oblige toutes les sociétés par actions, y compris les SAS, à convoquer une assemblée générale tous les trois ans pour se prononcer sur une augmentation réservée aux salariés et effectuée dans les conditions prévues aux articles L. 3332-18 à L. 3332-24 du Code du travail, lorsque les actions détenues par le personnel de la société ou des sociétés qui lui sont liées au sens de l'article L. 225-180 ne représentent pas 3 % du capital.

Il est également rappelé que l'assemblée générale des associés réunie le 26 janvier 2016 a rejeté le projet de résolution tendant à réaliser une augmentation de capital réservée aux salariés dans le cadre des dispositions du Code du travail.

Informations relatives au capital social

Je vous indique ci-après la liste des actionnaires possédant au 31 juillet 2017 plus du vingtième, du dixième, des trois vingtièmes, du cinquième, du quart, des trois dixièmes, du tiers, de la moitié, des deux tiers, des dix-huit vingtièmes ou des dix-neuf vingtièmes du capital social ou des droits de vote :

Monsieur Lionel VAN DER BEKEN possède plus de la moitié du capital social et des droits de vote.

Madame Laëtitia VAN DER BEKEN possède plus du dixième du capital social et des droits de vote.

Conventions réglementées

Je vais maintenant vous donner lecture du rapport général de notre Commissaire aux comptes et de son rapport spécial sur les conventions visées aux articles L.227-10 et suivants du Code de commerce. Je sollicite la ratification de ces conventions ainsi que le prévoit l'ordre du jour de notre assemblée.

Conclusion

J'espère que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément.

Le président

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'P' followed by several loops and a final vertical stroke.

VDB

Société Par Actions Simplifiée au capital de 1 892 000 €uros

Siège social : 10 rue du 11 Novembre

59552 LAMBRES LEZ DOUAI

789 795 713 RCS DOUAI

PROCES-VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
EN DATE DU 26 JANVIER 2018

L'an deux mille dix-huit et le vingt-six janvier, à neuf heures trente,

Les associés de la société se sont réunis en assemblée générale ordinaire annuelle, au siège social, sur convocation faite par le président, par lettre simple.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque membre de l'assemblée en entrant en séance.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Lionel VAN DER BEKEN, en sa qualité de Président de la Société.

.....Madame Laëkhia Vander Beken..... est désigné(e) comme secrétaire.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par le président, permet de constater que les associés présents ou représentés possèdent les 189 200 actions composant le capital.

En conséquence, l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'assemblée générale constate que la société AUDIT LEGALIS, commissaire aux comptes, dûment convoquée par lettre recommandée avec accusé de réception en date du 11 janvier 2018 est ...présente.....

Monsieur le président dépose sur le bureau et met à la disposition des associés :

- la feuille de présence à l'assemblée,
- les copies des lettres de convocation,
- l'inventaire des valeurs actives et passives de la société, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31 juillet 2017,
- le rapport de gestion du président,
- les rapports du commissaire aux comptes,
- le texte des résolutions proposées.

W

LV

Puis le président déclare que l'inventaire, les comptes annuels, le rapport de gestion du président, les rapports du commissaire aux comptes, la liste des associés, le texte des résolutions proposées ont été tenus à la disposition des associés, au siège social, à compter de la convocation de l'assemblée.

Il précise en outre que le droit de communication prévu par les statuts a été respecté.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Monsieur le président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Examen du rapport de gestion du président sur les comptes de l'exercice clos le 31 juillet 2017,
- Examen du rapport du commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 juillet 2017,
- Examen du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce et décision à prendre au vu de ce rapport,
- Approbation des comptes annuels et des éventuelles conventions,
- Quitus au président,
- Affectation des résultats,
- Examen de la rémunération du Président,
- Pouvoirs pour formalités,
- Questions diverses.

Monsieur le président donne lecture du rapport de gestion du président, puis il fait donner lecture des rapports du commissaire aux comptes.

Enfin il déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, Monsieur le président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIÈRE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du président et du commissaire aux comptes, approuve les comptes annuels arrêtés à la date du 31 juillet 2017 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En application de l'article 223 quater du Code général des impôts, l'Assemblée Générale approuve les dépenses et charges visées à l'article 39-4 dudit code, qui s'élèvent à un montant global de 2 363 euros.

✓

26

En conséquence, elle donne au président quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

DEUXIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale sur proposition du président décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 juillet 2017, s'élevant à 31 342,09 euros, de la manière suivante :

- au compte « Réserve légale » 1 567,10 €
sur le compte "Autres Réserves" un montant de 29 774,99 €
qui ressortira ainsi à 68 599,74 €

Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, rappelle qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des exercices précédents.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

TROISIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale après avoir entendu la lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 juillet 2017 approuve ledit rapport tel qu'il est présenté.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

QUATRIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale confirme et approuve en tant que de besoin que Monsieur Lionel VAN DER BEKEN a perçu la somme brute de 151 816,50 € en rémunération de ses fonctions de Président au titre de l'exercice clos le 31 juillet 2017.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

CINQUIEME RESOLUTION

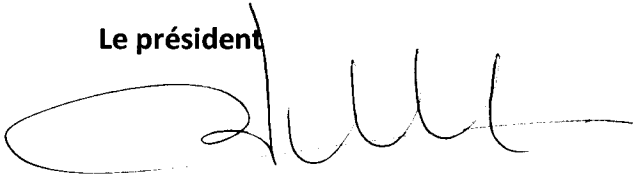
L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, à l'effet d'accomplir toutes publicités, dépôts et formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, le président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le président et un associé.

Le président

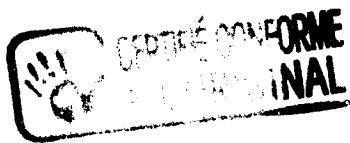
A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of a large loop followed by several vertical strokes.

Le secrétaire

A smaller, more compact handwritten signature in black ink, featuring a vertical stroke and a few loops.

W

W



SAS VDB

**10 rue du 11 Novembre
59552 LAMBRES LEZ DOUAI**

Exercice clos le 31/07/2017

GROUPE EXCO DOUAI

**Société d'Expertise Comptable et de Commissariats aux Comptes
inscrite au tableau de l'ordre de LILLE**

parc d'activités de l'ermitage
59552 LAMBRES LEZ DOUAI
Tel : 03 21 210 210
www.excodouai.com

 Sommaire

1. Comptes annuels	1
Bilan actif	2
Bilan passif	3
Compte de résultat	4
2. Annexe	5
Règles et méthodes comptables	6
Actif immobilisé	8
Amortissements des immobilisations	9
Crédit-Bail	10
Etat des créances et des dettes	11

Comptes annuels

GROUPE EXCO DOUAI

Société d'Expertise Comptable et de Commissariats aux Comptes
inscrite au tableau de l'ordre de LILLE

parc d'activités de l'ermitage
59552 LAMBRES LEZ DOUAI

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/07/2017	Net 31/07/2016
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	15 833	5 833	10 000	10 000
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	825	297	528	693
Autres immobilisations corporelles	31 476	9 576	21 900	24 199
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	2 116 900		2 116 900	2 116 650
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	32 000		32 000	32 000
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	2 197 035	15 706	2 181 329	2 183 542
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	81 342		81 342	56 117
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	125 814		125 814	82 798
Autres créances	193 666		193 666	156 304
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	15 367		15 367	20 724
Charges constatées d'avance (3)	22 197		22 197	22 521
TOTAL ACTIF CIRCULANT	438 387		438 387	338 463
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	2 635 422	15 706	2 619 716	2 522 006
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

 Bilan passif

	31/07/2017	31/07/2016
CAPITAUX PROPRES		
Capital	1 892 000	1 892 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	2 612	906
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	38 825	6 413
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	31 342	34 118
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 964 778	1 933 436
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	59 149	101 979
Emprunts et dettes financières diverses (3)	339 993	320 866
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	166 463	104 349
Dettes fiscales et sociales	60 020	34 579
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	6 813	7 464
Produits constatés d'avance (1)	22 500	19 333
TOTAL DETTES	654 937	588 569
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	2 619 716	2 522 006
(1) Dont à plus d'un an (a)	15 000	101 920
(1) Dont à moins d'un an (a)	639 938	486 650
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	du 01/08/16 au 31/07/17 12 mois	du 01/08/15 au 31/07/16 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS				
Ventes de marchandises	494 710	241 657	253 053	104,72
Production vendue	380 644	278 853	101 792	36,50
Production stockée				
Subventions d'exploitation				
Autres produits	4 174	17 414	-13 240	-76,03
Total	879 528	537 924	341 604	63,50
CONSOMMATION M/SES & MAT				
Achats de marchandises	346 265	172 475	173 790	100,76
Variation de stock (m/ses)	-25 225	-25 087	-138	0,55
Achats de m.p & aut.approv.				
Variation de stock (m.p.)				
Autres achats & charges externes	200 181	204 936	-4 755	-2,32
Total	521 221	352 324	168 896	47,94
MARGE SUR M/SES & MAT	358 308	185 600	172 708	93,05
CHARGES				
Impôts, taxes et vers. assim.	9 083	5 559	3 524	63,40
Salaires et Traitements	209 528	92 009	117 519	127,73
Charges sociales	78 481	34 158	44 323	129,76
Amortissements et provisions	5 348	2 320	3 028	130,56
Autres charges	43	71	-28	-38,93
Total	302 484	134 117	168 367	125,54
RESULTAT D'EXPLOITATION	55 824	51 483	4 341	8,43
Produits financiers	1 388	2 438	-1 051	-43,09
Charges financières	21 534	19 803	1 731	8,74
Résultat financier	-20 147	-17 365	-2 782	16,02
Opérations en commun				
RESULTAT COURANT	35 677	34 118	1 559	4,57
Produits exceptionnels				
Charges exceptionnelles	82		82	
Résultat exceptionnel	-82		-82	
Participation des salariés				
Impôts sur les bénéfices	4 253		4 253	
RESULTAT DE L'EXERCICE	31 342	34 118	-2 776	-8,14

Annexe

GROUPE EXCO DOUAI

Société d'Expertise Comptable et de Commissariats aux Comptes
inscrite au tableau de l'ordre de LILLE

parc d'activités de l'ermitage
59552 LAMBRES LEZ DOUAI

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS VDB

Annexe au bilan de l'exercice clos le 31/07/2017, dont le total est de 2 619 716 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 31 342 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/08/2016 au 31/07/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par les organes de direction de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/07/2017 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 22 Juin 1999, la loi n° 83-353 du 30 Avril 1983 et le décret 83-1020 du 29 Novembre 1983, et conformément aux dispositions des règlements comptables 2000-06 et 2003-07 sur les passifs, 2002-10 sur l'amortissement et la dépréciation des actifs et 2004-06 sur la définition, la comptabilisation et évaluation des actifs.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et ceux qui n'ont pas été rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Règles et méthodes comptables

Participations, titres immobilisés, valeurs mobilières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Conformément à l'avis CNC du 15 juin 2007, les frais liés à l'acquisition (droits de mutation, honoraires et frais d'actes) des titres de participation sont incorporés au prix de revient de ces titres. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables à l'acquisition des produits finis, des matières premières et des services. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnelles

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Actif immobilisé

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	15 833			15 833
Immobilisations incorporelles	15 833			15 833
- Installations générales, agencements et - Installations techniques, matériel et outillage industriels	825			825
- Installations générales, agencements aménagements divers	28 009			28 009
- Matériel de transport		2 885		2 885
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	583			583
Immobilisations corporelles	29 417	2 885		32 301
- Participations évaluées par mise en				
- Autres participations	2 116 650	250		2 116 900
- Prêts et autres immobilisations financières	32 000			32 000
Immobilisations financières	2 148 650	250		2 148 900
ACTIF IMMOBILISE	2 193 900	3 135		2 197 035

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	5 833			5 833
Immobilisations incorporelles	5 833			5 833
- Installations générales, agencements et				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	132	165		297
- Installations générales, agencements aménagements divers	4 301	4 286		8 588
- Matériel de transport		702		702
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	92	194		286
Immobilisations corporelles	4 524	5 348		9 873
ACTIF IMMOBILISE	10 358	5 348		15 706

 Crédit-Bail

	Terrains	Constructions	Matériel Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine			17 920	32 681	50 601
Cumul exercices antérieurs			979	1 392	2 371
Dotations de l'exercice			373	10 894	11 267
Amortissements			1 352	12 286	13 638
Cumul exercices antérieurs			14 258	1 414	15 672
Exercice			5 159	8 483	13 642
Redevances payées			19 417	9 897	29 314
A un an au plus			1 290	8 483	9 773
A plus d'un an et cinq ans au plus				24 742	24 742
Redevances restant à payer			1 290	33 224	34 514
A un an au plus			179		179
Valeur résiduelle			179		179
l'exercice					

Etat des créances et des dettes

ETAT DES CREANCES

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	32 000		32 000
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	125 814	125 814	
Autres	193 666	193 666	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	22 197	22 197	
Total	373 678	341 678	32 000
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

ETAT DES DETTES

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	59 149	44 149	15 000	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	166 463	166 463		
Dettes fiscales et sociales	60 020	60 020		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	346 806	346 806		
Produits constatés d'avance	22 500	22 500		
Total	654 937	639 938	15 000	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	42 809			
(**) Dont envers les associés	339 993			

SAS VDB

10 RUE DU 11 NOVEMBRE

59552 LAMBRES LEZ DOUAI

Hénin-Beaumont, le 11 Janvier 2018

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 JUILLET 2017

SAS VDB

10 RUE DU 11 NOVEMBRE

59552 LAMBRES LEZ DOUAI

Hénin-Beaumont, le 11 Janvier 2018

EXERCICE CLOS LE 31 JUILLET 2017

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

Opinion avec réserves

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos statuts, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SAS VDB relatifs à l'exercice clos le 31/07/2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Sous les réserves décrites dans la partie « Fondement de l'opinion avec réserves », nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion avec réserves

Motivation des réserves

A la clôture de l'exercice, nous avons constaté l'absence de dépréciation des titres de participation de la société Passion 356 d'une valeur de 1 650€, et de l'avance en compte courant d'un montant de 108 536 €. Au vu des derniers comptes annuels de cette société nous estimons qu'il y avait lieu de provisionner intégralement ces deux montants. Si les dépréciations avaient été constatées, l'actif net du bilan serait inférieur de 110 186€ et le bénéfice de l'exercice après impôt sur les sociétés serait diminué de 105 933€.



Nous avons également constaté l'absence de comptabilisation de la souscription à l'augmentation au capital de la société BCV d'un montant de 24 750 €. Si la souscription avait été comptabilisée, les immobilisations financières seraient majorée de 24 750€. cette réserve n'a pas d'impact sur le bénéfice de l'exercice.

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilité du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuel » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} Aout 2016 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations - Points clés de l'audit

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, outre les points décrits dans la partie « Fondement de l'opinion avec réserves », nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Nous avons examiné les principes retenus pour déterminer les valeurs d'inventaires des actifs et principalement les actifs liés aux filiales et participations, cette analyse nous a conduit à formuler une réserve sur l'absence de dépréciation de ces actifs.

Nous avons analysé les conventions liant votre société aux membres du réseau Beers&Co et contrôlé la justification des produits comptabilisés.



Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

A l'exception du point décrit dans la partie « Fondement de l'opinion avec réserves », nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assuré que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion. Nous attirons votre attention sur l'absence de comptabilisation de la souscription à l'augmentation de capital de la SAS BCV telle que décrite dans la partie « Fondement de l'opinion avec réserves ».

En application de la loi, nous vous signalons que les informations indiquées dans le rapport de gestion ne sont pas conformes aux dispositions de l'article D 441-4 du code de commerce pris en application de l'article L441-6-1 dudit code, pour ce qui concerne les mentions concernant les délais de paiements clients.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement



s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

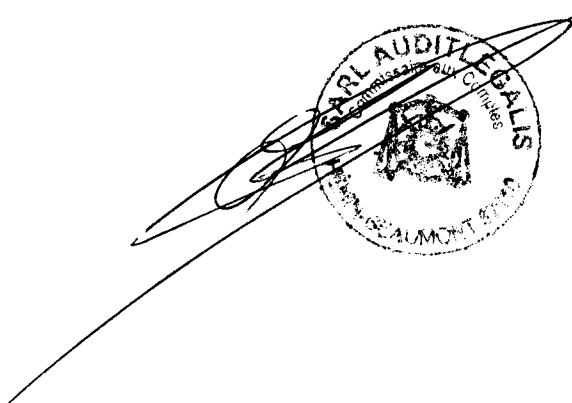
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;



- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à HENIN-BEAUMONT CEDEX, le 11 Janvier 2018
Le Commissaire aux comptes **SARL AUDIT-LEGALIS**,
représenté par **Mme Patricia DEBRIL-ROSZAK**

A handwritten signature in black ink is written over a circular stamp. The stamp contains the text "SARL AUDIT-LEGALIS" at the top, "Commissaires aux Comptes" in the middle, and "HENIN-BEAUMONT CEDEX" at the bottom. In the center of the stamp is a small, dark, irregular shape.

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/07/2017	Net 31/07/2016
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	15 833	5 833	10 000	10 000
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	825	297	528	693
Autres immobilisations corporelles	31 476	9 576	21 900	24 199
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	2 116 900		2 116 900	2 116 650
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	32 000		32 000	32 000
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	2 197 035	15 706	2 181 329	2 183 542
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	81 342		81 342	56 117
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	125 814		125 814	82 798
Autres créances	193 666		193 666	156 304
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	15 367		15 367	20 724
Charges constatées d'avance (3)	22 197		22 197	22 521
TOTAL ACTIF CIRCULANT	438 387		438 387	338 463
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	2 635 422	15 706	2 619 716	2 522 006
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				



Bilan passif

	31/07/2017	31/07/2016
CAPITAUX PROPRES		
Capital	1 892 000	1 892 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	2 612	906
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	38 825	6 413
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	31 342	34 118
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 964 778	1 933 436
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	59 149	101 979
Emprunts et dettes financières diverses (3)	339 993	320 866
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	166 463	104 349
Dettes fiscales et sociales	60 020	34 579
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	6 813	7 464
Produits constatés d'avance (1)	22 500	19 333
TOTAL DETTES	654 937	588 569
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	2 619 716	2 522 006
(1) Dont à plus d'un an (a)	15 000	101 920
(1) Dont à moins d'un an (a)	639 938	486 650
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		



Compte de résultat

	du 01/08/16 au 31/07/17 12 mois	du 01/08/15 au 31/07/16 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS				
Ventes de marchandises	494 710	241 657	253 053	104,72
Production vendue	380 644	278 853	101 792	36,50
Production stockée				
Subventions d'exploitation				
Autres produits	4 174	17 414	-13 240	-76,03
Total	879 528	537 924	341 604	63,50
CONSOMMATION M/SES & MAT				
Achats de marchandises	346 265	172 475	173 790	100,76
Variation de stock (m/ses)	-25 225	-25 087	-138	0,55
Achats de m.p & aut.approv.				
Variation de stock (m.p.)				
Autres achats & charges externes	200 181	204 936	-4 755	-2,32
Total	521 221	352 324	168 896	47,94
MARGE SUR M/SES & MAT	358 308	185 600	172 708	93,05
CHARGES				
Impôts, taxes et vers. assim.	9 083	5 559	3 524	63,40
Salaires et Traitements	209 528	92 009	117 519	127,73
Charges sociales	78 481	34 158	44 323	129,76
Amortissements et provisions	5 348	2 320	3 028	130,56
Autres charges	43	71	-28	-38,93
Total	302 484	134 117	168 367	125,54
RESULTAT D'EXPLOITATION	55 824	51 483	4 341	8,43
Produits financiers	1 388	2 438	-1 051	-43,09
Charges financières	21 534	19 803	1 731	8,74
Résultat financier	-20 147	-17 365	-2 782	16,02
Opérations en commun				
RESULTAT COURANT	35 677	34 118	1 559	4,57
Produits exceptionnels				
Charges exceptionnelles	82		82	
Résultat exceptionnel	-82		-82	
Participation des salariés				
Impôts sur les bénéfices	4 253		4 253	
RESULTAT DE L'EXERCICE	31 342	34 118	-2 776	-8,14



Annexe



GROUPE EXCO DOUAI

Société d'Expertise Comptable et de Commissariats aux Comptes
inscrite au tableau de l'ordre de LILLE

parc d'activités de l'ermitage
59552 LAMBRES LEZ DOUAI

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS VDB

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/07/2017, dont le total est de 2 619 716 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un bénéfice de 31 342 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/08/2016 au 31/07/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 08/11/2017 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/07/2017 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans



La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 1 408 euros a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2016 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.



Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	15 833			15 833
Immobilisations incorporelles	15 833			15 833
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	825			825
- Installations générales, agencements aménagements divers	28 009			28 009
- Matériel de transport		2 885		2 885
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	583			583
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	29 417	2 885		32 301
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	2 116 650	250		2 116 900
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	32 000			32 000
Immobilisations financières	2 148 650	250		2 148 900
ACTIF IMMOBILISE	2 193 900	3 135		2 197 035



Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		2 885	250	3 135
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		2 885	250	3 135
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				



Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SAS ABIL 62110 HENIN BEAUMONT	130 000	626 131	100,00	19 560
- Participations (détenues entre 10 et 50 %)				
SAS BCV 59552 LAMBRES LEZ DOUAI	100 000		34,00	
SASU BCD 59552 LAMBRES LEZ DOUAI	60 000	140 063	25,00	81 133
SARL PASSION 356 62700 BRUAY EN ARTOIS	7 500	-264 045	33,00	-107 729

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	5 833			5 833
Immobilisations incorporelles	5 833			5 833
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	132	165		297
- Installations générales, agencements aménagements divers	4 301	4 286		8 588
- Matériel de transport		702		702
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	92	194		286
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	4 524	5 348		9 873
ACTIF IMMOBILISE	10 358	5 348		15 706



Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 373 678 euros et le classement par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	32 000		32 000
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	125 814	125 814	
Autres	193 666	193 666	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	22 197	22 197	
Total	373 678	341 678	32 000
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients - factures à établir	98 600
Fournisseurs - RRR à obtenir	42 194
Etat - produits à recevoir	183
Total	140 977



Notes sur le bilan

Capitaux Propres

Composition du Capital Social

Capital social d'un montant de 1 892 000,00 euros décomposé en 189 200 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	189 200	10,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	189 200	10,00

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 654 937 euros et le classement par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	59 149	44 149	15 000	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	166 463	166 463		
Dettes fiscales et sociales	60 020	60 020		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	346 806	346 806		
Produits constatés d'avance	22 500	22 500		
Total	654 937	639 938	15 000	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	42 809			
(**) Dont envers les associés	339 993			



Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	17 217
Int.courus s/emp.aup.etabl.t.crédit	38
Dettes provis. pr congés à payer	6 824
Charges sociales s/congés à payer	3 056
Charges sociales - charges à payer	2 575
Etat - autres charges à payer	1 164
Clients - RRR à accorder	1 427
Total	32 300

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	22 197		
Total	22 197		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d'avance	22 500		
Total	22 500		



Autres informations

Montant des engagements

Les engagements pris pour le compte des dirigeants représentent un montant de 80 000 euros.

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
<i>Caution de Mr Vanderbeken sur l'emprunt CIC à hauteur de</i>	<i>80 000</i>
Avals et cautions	80 000
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	34 693
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	114 693
Dont concernant :	
Les dirigeants	80 000
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.



Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

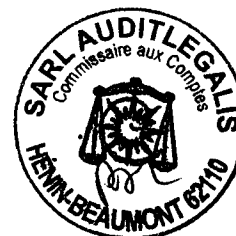
Rémunération des commissaires aux comptes

Montant comptabilisé au titre du contrôle légal des comptes annuels : 2 100 euros



 Crédit-Bail

	Terrains	Constructions	Matériel Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine			17 920	32 681	50 601
Cumul exercices antérieurs			979	1 392	2 371
Dotations de l'exercice			373	10 894	11 267
Amortissements			1 352	12 286	13 638
Cumul exercices antérieurs			14 258	1 414	15 672
Exercice			5 159	8 483	13 642
Redevances payées			19 417	9 897	29 314
A un an au plus			1 290	8 483	9 773
A plus d'un an et cinq ans au plus				24 742	24 742
Redevances restant à payer			1 290	33 224	34 514
A un an au plus			179		179
Valeur résiduelle			179		179
l'exercice					



Engagements donnés

	Montant en euros
Caution de Mr Vanderbeken sur l'emprunt CIC à hauteur de	80 000
Avals et cautions	80 000
Engagements de crédit-bail mobilier	34 693
Total	114 693
Dont concernant : Les dirigeants	80 000



VDB

Société Par Actions Simplifiée au capital de 1 892 000 €uros

Siège social : 10 rue du 11 Novembre

59552 LAMBRES LEZ DOUAI

789 795 713 RCS DOUAI

TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DE RESULTAT
ADOPTÉE PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE EN DATE DU 26 JANVIER 2018

DEUXIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale sur proposition du président décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 juillet 2017, s'élevant à 31 342,09 euros, de la manière suivante :

- | | |
|---|-------------|
| - au compte « Réserve légale » | 1 567,10 € |
| sur le compte "Autres Réserves" un montant de | 29 774,99 € |
| qui ressortira ainsi à 68 599,74 € | |

Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, rappelle qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des exercices précédents.

Cette résolution, mise aux voix, est

Extrait certifié conforme

Le Président

LIONEL VAN DER BEKEN

